

VIE COMMUNALE

Travaux extérieurs : Horaires à respecter pour les travaux de tonte et autres travaux bruyants :

- jours ouvrables : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.
- le samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h.
- le dimanche : de 10h à 12h.

Une exception sera faite, après information en mairie, pour les personnes effectuant de gros travaux qui nécessitent une location d'engins. Dans ce cas, les horaires du samedi et du dimanche seront de 7h à 19h.

Feux : Comme dans tout le département des Vosges, les feux en plein air sont interdits sur tout le territoire de la commune.

Bouteilles d'eau : Des bouteilles d'eau offertes par la Société VITTEL sont à votre disposition gratuitement à la mairie dans la limite des stocks disponibles.

Economies d'énergie : EDF, en partenariat avec le ministère de l'environnement de l'Energie et de la Mer, vous remet gratuitement des lampes à LED dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. 2 lampes à LED par foyer, sont à votre disposition à la mairie, contre 2 ampoules anciennes, et ce dans la limite des stocks disponibles.

Eclairage public : N'hésitez pas à contacter la mairie si vous venez à constater la défaillance d'un point d'éclairage public, en nous communiquant le numéro indiqué sur le poteau concerné. Notre prestataire a un délai de 24 heures pour réparer.

Un peu de civisme : Merci aux propriétaires de chiens de ramasser leurs besoins sur la voie publique, de les tenir en laisse et de ne pas les laisser aboyer à longueur de journée et de soirée.

Boîtes aux lettres : Il est rappelé que les noms doivent figurer sur les boîtes aux lettres.

Maisons fleuries : La commission passera fin Juillet, début Août.

Recrudescence de vols : une recrudescence de vols nous a été signalée par la gendarmerie, notamment en matière de vélos. Nous vous recommandons également de bien fermer vos portes et fenêtres.

Affouages : des lots d'affouages non livrés sont encore disponibles au prix de 156 € le lot (4 stères). Si vous êtes intéressés, veuillez-vous faire connaître en Mairie.

En cas de problème : (fuite d'eau par exemple), veuillez contacter directement M. Gérard TALIETTI au 06.15.74.90.32, M. Gilles PIERRE au 06.16.72.66.66, ou encore M. Le Maire au 06.11.34.07.43. En ce qui concerne les affaires scolaires, vous pouvez contacter Laure KELLER au 06.82.45.89.46.

Imprimé par nos soins, Mairie de RAON-aux-BOIS

LE P'TIT RAONNEUR



Commune de Raon aux Bois

Info N° 56

Juillet - Août 2017

Un individu a récemment été remarqué sur notre commune au cours d'une nuit alors qu'il procédait manifestement à du « repérage » sur plusieurs maisons d'un même quartier. Les réseaux sociaux ayant relayé cet état de fait avec « ses avantages et inconvénients », je pense qu'il faut rester vigilants et prudents, quant aux différents accès de nos maisons et propriétés, sans pour autant tomber dans une psychose injustifiée.

A la veille des grandes vacances et suite à plusieurs plaintes déposées en mairie ces derniers jours également pour diverses dégradations, je recommande aux parents de bien vouloir surveiller les sorties notamment nocturnes de leurs adolescents.

La municipalité vient d'obtenir la notification de la subvention de l'Agence du Bassin « Rhin Meuse » lui permettant ainsi de démarrer le diagnostic de notre réseau d'eau potable.

Les travaux de réparation de l'Eglise, tant extérieurs qu'intérieurs, ne devraient pas non plus tarder à débiter.

La première tranche des Travaux d'Eclairage Public a été réceptionnée, la deuxième tranche va lui emboîter le pas.




Suite à la récupération d'une classe à la rentrée de Septembre, la Municipalité réfléchit à cette opportunité pour améliorer, adapter et sécuriser notre dispositif actuel de garderie périscolaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous chers Raonnais, de vous reposer durant ces congés d'été et de passer d'excellentes vacances pour celles et ceux qui ont l'opportunité de quitter le village pour quelque temps.

A votre entière disposition,

Philippe NOEL

MANIFESTATIONS

<p>Samedi 24 Juin Stade d'Arches</p> <p>Concours de Pétanque organisé par l'USAAR Inscriptions à partir de 13h30</p>	<p>Samedi 1^{er} Juillet Salle Polyvalente</p> <p>KERMESSE</p> <p>14h00 : kermesse organisée par les Amis de l'Ecole Tombola : tirage au sort à la kermesse Démonstration de danse par Liberty Crew</p> <p>A partir de 18h00 : repas campagnard organisé par la Société de Chasse la Gélinotte</p> <p>A partir de 20h30 : Concert de la Batterie Fanfare de l'Avenir de Hadol</p> <p>22h30 : Feux d'Artifices offerts par la municipalité Place du Bexy</p> 
<p>Dimanche 25 Juin Départ 7h00 à la Salle Polyvalente</p>  <p>Marche Populaire organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers 10 km et 20 km</p> <p>Renseignements : 06.07.27.71.59</p>	<p>Dimanche 16 Juillet Départ d'Arches</p> <p>Marche Populaire de l'USAAR 7,10 et 20 km</p>
<p>Mardi 4 Juillet 18h00 au Groupe Scolaire</p>  <p>Remise des calculettes et dictionnaires par les Amis de l'Ecole</p>	<p>BONNES vacances!</p>
<p>Vendredi 25 Août Salle des Associations</p> <p>Assemblée Générale de l'ASCL</p>	

A VENIR

2 et 9 septembre : Inscriptions Judo
3 septembre : Vide Greniers ASCL
4 septembre : Rentrée des Classes
8 septembre : AG Raon aux Bois Judo
15 septembre : AG Les Amis de l'Ecole
23 et 24 septembre : Eco Festival organisé par Tatou La Vida

Raon aux Bois Judo : Inscriptions Judo les samedis 2 et 9 septembre de 9h30 à 12h00 à la Salle des Associations (dans le complexe polyvalent).

Reprise des cours de judo : Mardi 12 septembre et jeudi 14 septembre au sein du complexe scolaire.

Mardi : - 18h00-19h15 : débutants
- 19h15-20h30 : Ados/Adultes

Jeudi : - 17h30-18h15 : Baby Judo (4-6 ans)
- 18h15-19h30 : Ados/Adultes
- 19h30-20h30 : Taïso

Renseignements Muriel MOUGIN : 06.70.10.49.78

Ecole de Musique : Cuivres, percussions, solfège et théorie.

Inscriptions et renseignements auprès de Mr Gilles PIERRE : 06.16.72.66.66

VIE COMMUNALE

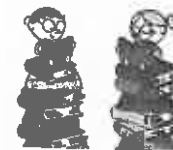
Mairie - Agence Postale.

Horaires d'ouverture :

Matin : du Lundi au Samedi : de 8h à 12h.

Après-Midi : Lundi et Mercredi : de 14h à 17h.

Mardi Jeudi et Vendredi : de 16h à 17h.



Bibliothèque :

Horaires d'ouverture période de vacances scolaires : Mardi au Vendredi de 14h à 18h et Samedi de 10h à 12h. Fermeture pour Congés du 1^{er} au 21 août inclus.

Goûter Littéraire : présentation des nouvelles acquisitions 2017 le Mercredi 28 Juin à 16 heures.

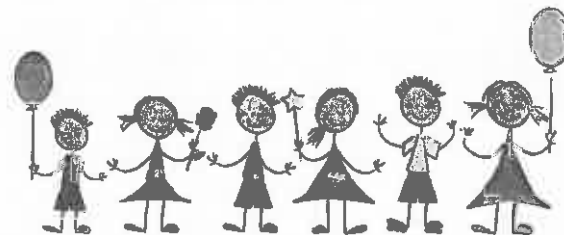
Relais assistantes maternelles :

Prochaine animation, à la bibliothèque le Vendredi 7 juillet de 9h00 à 11h00.

Animations gratuites permettant aux assistantes maternelles de se retrouver pour échanger, partager conseils et expériences et permettant aux enfants de bénéficier d'activités d'éveil avec d'autres enfants. Les parents sont les bienvenus.

Objets trouvés : Les objets perdus ou oubliés sont à réclamer en mairie :

- Une planche à roulettes
- Une trottinette, plusieurs vélos
- Un foulard, gilets, manteau, sweat-shirt



NOUNOUS : Plusieurs mamans se sont présentées en mairie à la recherche d'une assistante maternelle agréée. Si vous pensez demander un agrément prochainement, merci de vous manifester en mairie.

CAP PETITE ENFANCE : Nous recrutons une personne pour un contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance au sein de notre structure pour deux années à partir de la rentrée 2017. Le CAP est possible à partir de 15 ans à partir de la troisième. Contacter la mairie.

SERVICE CIVIQUE : Nous réfléchissons à l'accueil d'un service civique et serons présents au forum du service civique le Mercredi 28 Juin 2017 de 13h30 à 17h00 à l'Espace Cours à Epinal.

CENTRE AERE : informations disponibles en mairie ou au chalet.

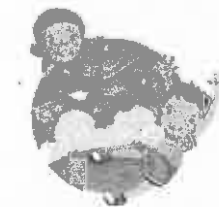
Accueil du 10 Juillet au 04 Août :

1^{ère} semaine : Tour du Monde en 4 jours

2^{ème} semaine : Récup'Vintage

3^{ème} semaine : Handicap ou pas ?

4^{ème} semaine : Thème libre



Accueil du 28 Août au 01 Septembre 2017 : programmes bientôt disponibles.

Accueil d'un mini camp « Ados » du 31 Juillet au 04 Août 2017

RYTHMES SCOLAIRES : Une réflexion a été menée lors du dernier conseil sur l'organisation de nouveaux rythmes scolaires. Nous attendons la sortie du décret et tiendrons un conseil d'école extraordinaire pour prendre une décision définitive avec l'équipe éducative.